

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 24/02/2026 - 2960 - 2008 B 03999 - 509 253 365 - 2 F TECHNOLOGIES

Certifié conforme

30/01/2026



2965

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

24 FEV. 2026

Comptes annuels

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etats de synthèse



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	44 655		44 655	44 655
Autres immobilisations incorporelles	1 692	1 692		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	7 136	5 506	1 630	3 713
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	53 483	7 198	46 285	48 369
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	262 795	3 404	259 391	276 676
Créances				
Clients et comptes rattachés	188 408		188 408	202 706
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				16 261
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 567		1 567	45 072
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	296 791		296 791	184 806
Charges constatées d'avance	1 571		1 571	23 286
TOTAL ACTIF CIRCULANT	751 132	3 404	747 728	748 807
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	804 615	10 602	794 013	797 175

Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	435 258	372 028
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	79 455	73 230
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	624 713	555 258
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		9 266
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		9 266
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 715	54 823
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	320	5 239
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 199	160 271
<i>Personnel</i>	1 930	6 778
<i>Organismes sociaux</i>	32 391	1 490
<i>Etat, Impôts sur les bénéficiaires</i>	11 975	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	5 856	929
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	935	1 126
Dettes fiscales et sociales	53 087	10 323
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 979	1 995
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	169 300	241 917
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	794 013	797 175

Comptes annuels

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe

Certifié conforme
le 17.02.20



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 2F TECHNOLOGIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 794 013 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 79 455 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation, ainsi que les titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	44 655			44 655
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 692			1 692
Immobilisations incorporelles	46 347			46 347
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 600			4 600
- Matériel de transport	258			258
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 278			2 278
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	7 136			7 136
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	53 483			53 483

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2020

Éléments achetés	44 655
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	

Total	44 655
--------------	---------------

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 692			1 692
Immobilisations incorporelles	1 692			1 692
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 614	1 533		3 148
- Matériel de transport	258			258
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 551	550		2 101
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 423	2 084		5 506
ACTIF IMMOBILISE	5 115	2 084		7 198

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 191 546 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	188 408	188 408	
Autres	1 567	1 567	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 571	1 571	
Total	191 546	191 546	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Prestations de services fae	2 069
Total	2 069

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 Euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 200,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 168 980 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 199	112 199		
Dettes fiscales et sociales	53 087	53 087		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 694	3 694		
Produits constatés d'avance				
Total	168 980	168 980		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 9 266

(**) Dont envers les associés 1 715

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 715 Euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	684
Dettes provis. pr congés à payer	1 930
Charges sociales s/congés à payer	312
Charges sociales - charges à payer	30 733
Taxe d'apprentissage cap	156
Formation continue cap	151
Taxe professionnelle cap	257
Total	34 223

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA Assurance omnipro	540		
CCA Assurance rc entreprise	748		
CCA Assurance véhicule	283		
Total	1 571		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

2F TECHNOLOGIES

Société À Responsabilité Limitée au capital de 100 000,00 Euros

Siège social : 5 rue Jean Monnet

95880 ENGHIEEN-LES-BAINS

509 253 365 RCS PONTOISE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 2 JUIN 2021

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à 79 455,38 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	79 455.38 €
Un prélèvement sur les réserves sur le compte « autres réserves »	
- Une somme de	60 544,62 €
Les sommes distribuables s'élevant à	140 000,00 €
à titre de dividende	140 000,00 €

, soit par action, un montant de 280.00 €

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2021, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/12/2019

- Dividende global distribué :	10 000,00 €
soit, par titre :	20,00 €

Exercice : 31/12/2018

- Dividende global distribué :	10 000,00 €
soit, par titre :	20,00 €

Exercice : 31/12/2017

- Dividende global distribué :	10 000,00 €
soit, par titre :	20,00 €

Copie certifiée conforme

La Gérance

